

Focus : Les pays de mégadiversité

Russel A. Mittermeier, Tom Brooks, Gustavo Fonseca, Daniel Brito

DANS **REGARDS SUR LA TERRE 2008 2007**, PAGES 153 À 154
ÉDITIONS **PRESSES DE SCIENCES PO**

ISBN 9782724610437

DOI 10.3917/scpo.jacqu.2007.01.0153

Date de mise en ligne : 01/04/2010

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/regards-sur-la-terre-2008-l-annuel-du-developpemen--9782724610437-page-153?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

LES PAYS DE MÉGADIVERSITÉ

RUSSEL A. MITTERMEIER, TOM BROOKS, GUSTAVO FONSECA, DANIEL BRITO (CONSERVATION INTERNATIONAL)

Qu'entend-on par « pays de mégadiversité » ?

Le concept de « pays de mégadiversité » a été proposé pour la première fois en 1988 à la Conférence sur la biodiversité, tenue à la Smithsonian Institution à Washington. Ce concept, qui examine les priorités de la préservation de la biodiversité mondiale disséquées par entités politiques (en particulier, les nations souveraines), a pour postulat que seule une petite poignée de pays rassemble la majeure partie de la vie sur terre (terrestre et aquatique, qu'elle soit en eau douce ou en eau de mer). L'idée a tout d'abord été développée par Russell A. Mittermeier en 1988, à partir d'une analyse préliminaire des priorités vis-à-vis de la protection des primates dans le monde. En regardant les endroits où se trouve la majorité des primates, Mittermeier a découvert que seuls quatre pays (le Brésil, Madagascar, l'Indonésie et la République démocratique du Congo, anciennement Zaïre) comptaient les deux tiers de toutes les espèces. Ces pays présentaient aussi les plus hauts niveaux d'endémisme : 100 % des lémuriens de Madagascar sont endémiques, et les niveaux d'endémisme au Brésil et en Indonésie sont aussi étonnamment élevés. Le concept a ensuite été développé en 1997 dans un livre intitulé *Megadiversity: Earth's Biologically Wealthiest Nations* dans lequel étaient examinées les données portant sur d'autres mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, plantes et groupes d'insectes choisis, renforçant l'intérêt original porté aux primates. Des critères étaient également proposés et plus affinés. Pour être qualifié de mégadivers, un pays doit abriter au moins 1 % (3 000) des quelque 300 000 espèces de **plantes vasculaires** endémiques du monde. En 1997, le livre reconnaissait 17 pays mégadivers, qui ont été portés ensuite à 18, avec l'ajout de la France.

Des pays « mégaresponsables »

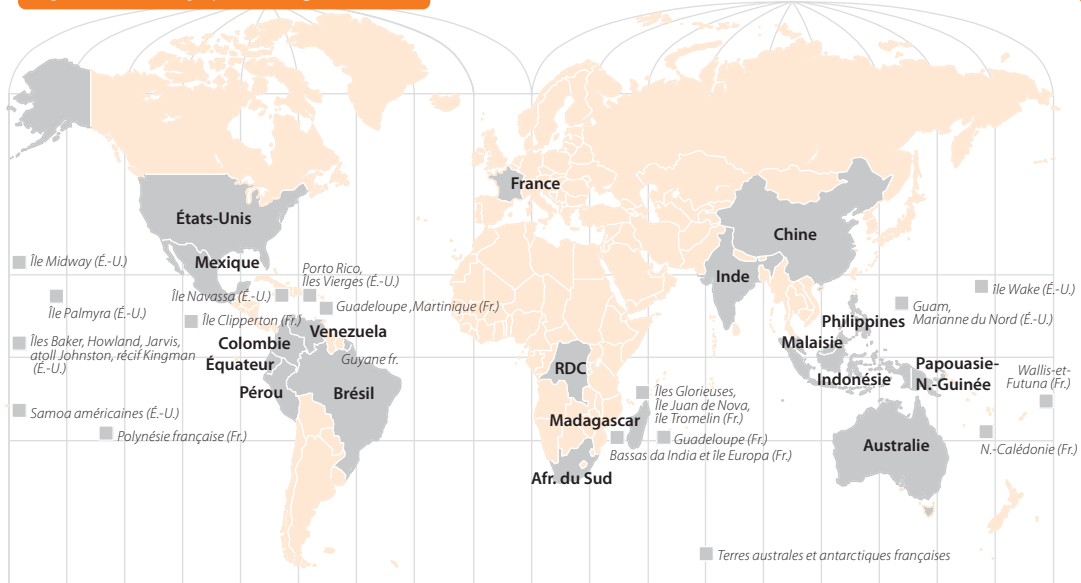
Le Brésil, l'Indonésie et la Colombie se classèrent facilement en haut de la liste des pays de mégadiversité, chacun d'entre eux possédant plus de 15 000

espèces de plantes endémiques ; le Mexique, la Chine, l'Australie et Madagascar les suivent de près. À Madagascar, un État insulaire de seulement 590 000 km², les niveaux d'endémisme de plantes sont proprement stupéfiants, tout comme ceux d'animaux vertébrés et invertébrés. La France est le dernier ajout à la liste de la mégadiversité, et se qualifie principalement en raison du poids des DOM-TOM, en particulier la Nouvelle-Calédonie avec environ 2 400 plantes endémiques, La Réunion, avec environ 165 plantes, ou la Polynésie française, avec environ 560 espèces. Ensemble, les pays mégadivers détiennent au moins les deux tiers, et probablement environ les trois quarts, de toute la biodiversité. Il faut également noter qu'il existe un chevauchement important entre les pays de mégadiversité et les **hotspots** de la biodiversité dans le monde : le territoire entier de plusieurs nations, ou une partie de celui-ci, est reconnu comme des centres à la fois de biodiversité et de menace, par exemple Madagascar, les Philippines, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, la Malaisie et l'Indonésie (cf. focus, chapitre 3, p. 131). La conclusion est évidente : un petit nombre de nations, certaines parmi les plus riches de la planète, porte une responsabilité disproportionnée dans la préservation de la richesse de la biodiversité qu'elles contiennent, et nous ne pouvons pas les tenir en dehors de toutes stratégies, quelle que soit la difficulté d'y associer certaines d'entre elles.

Finalement, il est aussi intéressant de noter que le concept de mégadiversité a mené à la création indépendante du Like-Minded Group of Megadiverse Nations, un groupe de nations mégadiverses partageant la même mentalité au sein de la **CDB**. La plupart des pays en développement en font partie avec plusieurs autres non reconnus comme des pays de mégadiversité.

focus

Figure 1 : Les 18 pays de mégadiversité



Les États-Unis comprennent les Samoa américaines, l'île Baker, Guam, l'île Howland, l'île Jarvis, l'atoll Johnston, le récif Kingman, les îles Midway, l'île Navassa, les îles Mariannes du Nord, l'atoll de Palmyra, Porto Rico, les îles Vierges et l'île Wake. La France comprend la Guyane française, la Guadeloupe, la Martinique, La Réunion, ainsi que Bassas da India, l'île Clipperton, l'île Europa, la Polynésie française, les Terres australes et antarctiques françaises, les îles Glorieuses, l'île Juan de Nova, la Nouvelle-Calédonie, l'île Tromelin et Wallis-et-Futuna.

Source : Conservation International.

focus